



LE TERRE-NEUVA

Organe de la Société des Œuvres de Mer

Rédaction : Maison de Famille des Œuvres de Mer — Saint-Pierre et Miquelon

L'Habitat morutier

Piaules et taches -- Eau de morue

Il est des mots qu'il est bon de définir, car on les emploie souvent sans en avoir précisé la signification exacte et cette confusion entraîne d'innombrables erreurs. Le but de cet article sera de nous mettre d'accord sur la compréhension des termes que nous employons.

Habitat morutier

On appelle *habitat* d'une espèce vivante, les conditions vitales que l'observation se borne à constater à l'aide d'instruments de mesure appropriés.

C'est ainsi que sur terre, on constate que l'homme vit depuis la température de — 50° en Sibérie, à la condition de bien se couvrir par exemple, jusqu'à la température de + 50° degrés dans certains déserts particulièrement secs. On sait également qu'au niveau de la mer les pressions ne dépassent guère 785 m/m et commencent à être gênantes et qu'on ne peut s'élever en montagne au-dessus de 6.000 mètres sans emporter des ballons d'oxygène. On sait qu'un certain degré de sécheresse et de froid rend une région inhabitable.

Des conditions analogues existent pour toutes les espèces vivantes. Dans la mer deux facteurs seront à considérer, le facteur continental et le facteur hydrologique.

Le facteur continental est la nature du fond. Rien ne supplée, sous ce rapport, à l'expérience des Capitaines ; et c'est, avec le concours des renseignements qu'ils ont fourni, qu'on a pu commencer à dresser des cartes de pêche qui vont chaque année en se perfectionnant. L'*Office des Pêches* vient d'en éditer une première série qui complète sur certains points la documentation recueillie depuis 1924 par les Œuvres de Mer.

Cette documentation doit indiquer, plus clairement que dans les cartes du Service Hydrographique, la division des fonds *chalutables* et *inchalutables* en ne portant comme fonds doux, sableux ou vaseux, que ceux qui le sont réellement, et non tous ceux qui peuvent être recouverts d'une mince pellicule insuffisante pour éviter des avaries. Les fonds durs se divisent en fonds secs et *arides* et en fonds *vivants*. C'est par la consignation des espèces, coquillages, vers, holothuries, bolténias, toutes les fois qu'on a pu l'obtenir, que ces caractères seront précisés. Ainsi les Bancs seront peu à peu fouillés, repérés, cadastrés en quelque sorte, pour la plus grande utilité des jeunes qui ne possèdent pas encore leurs carnets de pêche personnels.

Le deuxième facteur est le *facteur hydrologique*. On appelle ainsi la nature de l'eau.

A première vue il peut sembler étonnant que l'on songe à caractériser et à différencier la nature de l'eau.

Evidemment, pour l'observateur non prévenu, le mouvement des vagues, les courants, semblent des éléments de brassage et de perturbation suffisants pour effectuer le mélange des particules liquides qui, pour une raison ou pour une autre, viendraient à différer du reste du milieu auquel elles appartiennent.

La réalité est très différente. Les eaux de la mer, en grande masse ne se mélangent pas. En certains lieux de la terre, comme Terre-Neuve, où se produit la rencontre de deux courants de nature différente, provenant d'origines fort lointaines, on constate qu'à des distances très faibles, un kilo-

mètre dans le sens horizontal, quelques décimètres seulement dans le sens vertical, suffisent à changer du tout au tout le caractère des eaux en contact.

Quels sont donc les éléments qui diffèrent ces natures d'eau ?

Il y en a deux : la *température* et la *salinité*.

Tous les pêcheurs savent, sans avoir besoin de thermomètre, que lorsqu'on passe du large sur les Bancs, l'eau devient glaciaire en quelques heures, de tiède quelle était. C'est le premier caractère. L'emploi d'un thermomètre ne fera qu'ajouter à cette constatation un moyen de mesure, indispensable d'ailleurs, comme nous le verrons.

Le deuxième élément est la *salinité*. On désigne sous ce nom la quantité de sels divers contenue dans un *kilog* d'eau de mer. Quand on dit que l'eau Atlantique est une eau de plus de 35 de salinité, cela veut dire qu'elle renferme plus de 35 grammes de sels par *kilog*. Cet élément, ainsi défini, est susceptible de mesure. On peut analyser l'eau, on peut la peser comme on pèse du vin ou un alcool.

* *

Nous allons maintenant nous transporter à Terre-Neuve, avec notre bagage de connaissances et nos instruments de mesure, et nous allons chercher, toutes les fois que la pêche sera bonne, à déterminer les divers éléments que nous venons de définir :

- 1^o le facteur continental ;
- 2^o le facteur hydrologique, c'est-à-dire la température et la salinité.

Or, la première chose que nous constatons c'est que le premier facteur, malgré sa très grande importance, ne suffit pas à déterminer la présence de la morue. Des fonds splendides sont par moments complètement déserts. Des régions connues comme lieux d'élection de la morue l'année précédente, exactement à la même époque de l'année, sont abandonnées, sans raison, semble-t-il, et pendant tout l'été ou tout l'automne.

Par contre, on réussit une pêche dans des régions où il semble véritablement que rien ne peut attirer le poisson. Il n'y a rien à manger, les fonds sont « arides », et le capitaine qui a tenté la fortune à tout hasard dans cet endroit ne peut s'empêcher de se demander : Qu'est-ce qui se passe ? Je n'ai jamais vu la morue ici.

Et puis, tout à coup, la morue disparaît, comme elle est venue, sans cause apparente.

A certaines époques de l'année, on constate le passage des *piaules*, c'est-à-dire de morue en mouvement un jour ici, le lendemain ailleurs ; leur succession ne semble suivre aucune règle qui puisse s'appliquer d'une année à l'autre. Les capitaines observateurs et qui gardent des notes vous disent très bien : en telle année la morue a commencé à telle époque. L'encornet a été abondant depuis tel mois, et a duré jusqu'à la fin de la saison, etc...

Tous ces renseignements sont intéressants, mais l'observation notée devient précieuse lorsqu'on peut indiquer en même temps les conditions de l'*habitat*. Le facteur continental, nous le connaissons par la position géographique et l'examen d'une carte ; mais il importe, pour pouvoir comparer les observations, qu'on ait gardé la trace du facteur hydrologique. Il serait intéressant évidemment d'avoir les deux éléments qui le constituent, mais on constate que, comme nous le verrons, l'élément salinité à Terre-Neuve présente généralement une distribution qui permet de le déduire avec une précision suffisante de la température. Dans ces conditions nous pouvons nous borner à la lecture d'un ther-

momètre, au moins au point de vue de la pêche. Par contre, dans les études biologiques que nous ferons, nous tiendrons compte également de la salinité.

Nous allons donc nous déplacer sur les Bancs avec notre thermomètre et notre salinomètre, et enregistrer, avec les observations recueillies, les renseignements des Capitaines au sujet de la pêche.

COMMANDANT BEAUGÉ.

Les Ravitaillements en eau douce

C'est encore une question sur laquelle il y a lieu de revenir, l'expérience le prouve.

La campagne 1928 n'a pas été heureuse, particulièrement pour les voiliers ; certains capitaines se sont peut-être découragés un peu vite ; l'un d'eux a abandonné, et est rentré au port, déclarant qu'il avait interrompu sa campagne « La SAINTE JEANNE-D'ARC ayant refusé de le ravitailler en eau douce ».

Tout peut arriver, tout arrive même ; nous sommes allés aux renseignements et nous avons appris que le dit navire avait encore plusieurs tonnes d'eau dans ses caisses à son retour en France. En fait, son capitaine avait peut-être manqué de cran, il n'avait pas manqué d'eau.

* *

La Sainte Jeanne-d'Arc n'est pas un bateau citerne ; nous vous l'avons dit maintes fois, nous vous le répétons. Nous disposons à chaque croisière de quinze à vingt tonnes d'eau au plus ; c'est vous dire que nous pouvons dans bien des cas vous aider et parer à un accident dans vos caisses à eau, à une surprise ; nous n'avons pas la prétention de vous ravitailler complètement ; n'y comptez pas !

C'est précisément parce que nos ressources en eau sont limitées, que nous vous recommandons sans cesse de ne pas attendre le milieu ou la fin de la campagne pour vous préoccuper du niveau dans vos caisses.

Dès la première croisière nous pouvons vous fournir quelques barriques ; N'hésitez pas à les demander ! Mais quand tous les navires réclament à la fois, nous sommes désarmés.

* *

Le temps presse ; prenez vos dispositions à l'avance et préparez vos barriques. Ne vous faites pas attendre, il nous faut faire vite, toujours plus vite, c'est le seul moyen de vous visiter plus souvent.

* *

DOUCHES --- CHAUDES
Savon et Serviette
fournis gratuitement

AUX MARINS

à la

Maison de Famille

ASSISTANCE

Les croisières du Navire-Hôpital sont réglées pour durer chacune près d'un mois, et devraient, semble-t-il, se dérouler suivant un rythme uniforme à partir du moment de son arrivée sur les Bancs. Certaines causes peuvent modifier notre programme et nous obliger à des retours plus fréquents à Saint-Pierre, nous permettre ainsi de recevoir un nouveau courrier, et faire naître, par conséquent, l'occasion d'une nouvelle visite pour les bâtiments visités pendant la première partie de la croisière. Ceci ne peut cependant être un prétexte suffisant pour permettre aux Capitaines de hisser leur pavillon et demander au Navire-Hôpital de les visiter encore, quand ils l'aperçoivent après un intervalle de 8 à 10 jours.

* *

Ces nouvelles demandes d'assistance faites souvent très inconsidérément, peuvent avoir pour résultat, d'abord de faire manquer la visite des bâtiments qui n'ont pas encore été assistés au cours de la croisière, ensuite de ne pouvoir aider dans un délai aussi réduit que possible les bâtiments que des raisons sérieuses obligent à demander une nouvelle assistance.

Aussi tenant compte des façons actuelles d'agir des Capitaines, je suis conduit à leur demander de vouloir bien préciser par une marque spéciale, pavillon jaune pour un malade grave, signal du Code international flamme très visible frappée au-dessous du pavillon national, le degré d'urgence qu'ils estiment devoir être mis à les assister.

Je sais bien en donnant ce conseil que les Capitaines sauront en user comme ils le font généralement, c'est-à-dire qu'ils ne l'emploieront qu'à bon escient, dans des cas urgents.

Attirer d'une façon spéciale l'attention du Navire-Hôpital quand on estime qu'il y a très longtemps que l'on n'a pas été assisté est cependant une chose souvent nécessaire quand surtout on se trouve dans un groupe assez important, et que l'on risque fort de ne pas être assisté dans le courant de la journée.

* *

Soignez vos moteurs, ayez à bord du carton d'amianté pour refaire les joints du plateau.

Chaque visite du Navire-Hôpital pour une réparation de moteur dure de 4 à 6 heures, et nous ne pouvons guère nous permettre tous les jours de pareils stationnements.

* *

Organisez-vous pour diminuer le temps mort des assistances. Par temps clair, alors que l'on se trouve en vue de quinze à vingt navires à visiter, épargnez-nous les pertes de temps inutiles, chacun y retrouve finalement son bénéfice.

Préparez donc bien à l'avance vos commandes au bazar, et n'obligez pas le magasinier à revenir dix fois des cigarettes au savon, et du savon aux cigarettes. Avec un peu de bonne volonté les commandes particulières peuvent vite, pour un même bateau, devenir une commande globale, qui peut être servie en l'espace de dix minutes, au lieu de l'heure complète habituellement nécessaire à cette opération.

COMMANDANT GUYADER.

Echos de "chez nous"

Région Normande

Fécamp. — Avis. — Le Conseil des Directeurs rappelle à MM. les Directeurs et à Mmes les Directrices des Ecoles de Fécamp et du canton, que la Caisse d'Epargne, ainsi qu'elle l'a fait l'an dernier, allouera un livret prix de 25 fr. à chaque élève ayant obtenu la mention « Très bien » à l'examen du Certificat d'études primaires en 1929.

Crédit Fécamois. — Le dividende est payable à partir du 1^{er} mai, à raison de 28.70 net par action, au Siège Social, à Fécamp, et au Havre, au Crédit Havrais et chez MM. Chalot et C^{ie}, banquiers.

Dans les Postes. — Mme Dodard est nommée factrice auxiliaire piéton, à Fécamp.

Dans la Police. — M. Fernand Joly, de Vitry-le-François, est nommé agent de police à Fécamp.

Société des Régates de Fécamp. — Au cours de la réunion tenue à l'Hôtel-de-Ville, cette Société a renouvelé son bureau comme suit :

Présidents d'honneur : MM. G. Couturier, conseiller général ; G. Vasse, président de la Chambre de Commerce.

Président : M. André Merrienne.

Vice-Présidents : MM. J. Crette, H. York, J. Prentout.

Secrétaire général : M. M. Simonin.

Secrétaire-adjoint : M. M. Argentin.

Trésorier : M. R. Lebon.

Secrétaires de Courses : MM. P. Taurin, Ch. Merrienne, E. Leporc, Ledun, L. Levaucher.

Commissaires de Courses : MM. Alex. Merrienne, J. Merrienne.

Médecins : Docteurs d'Alençon, Perretti.

Jugeurs officiels : MM. B. Fiquet, G. Argentin, C. Chantelot.

Commission nautique : MM. F. Savalle, P. Amour, Terrier, Briant, Gilet.

Commission d'organisation : MM. H. Monnier, A. Taurin, F. Le Grand, Fioroni, A. Nicolaï, P. Rouen, A. Ledun, F. Burel, R. Briulet, S. Lair, R. Balier, A. Bellet, Dauheuf, Jannin, Jeanne, Tourbatez.

Commissaires : MM. R. Morice, Barbay, Perquier, Gosselin.

Après un échange de vues entre les membres présents, il a été envisagé l'organisation d'une journée de régates qui se tiendra dans la première quinzaine d'août.

Opposition à jugement. — Le nommé Edmond Danger, 30 ans, docker, sans domicile fixe, a fait opposition à un extrait de jugement du Tribunal Correctionnel du Havre le condamnant à 8 jours de prison et 50 francs d'amende pour ivresse en récidive.

Danger a été laissé en liberté.

Las de vivre. — M. Marcel Guerrand, 36 ans, livreur, demeurant rue St-Benoist, n'avait pas été vu depuis plusieurs jours.

Les agents de police se rendirent aussitôt au domicile de M. Guerrand et le trouvèrent couché sur son lit dans un état de faiblesse extrême.

Sans travail depuis plusieurs semaines, M. Guerrand déclara qu'il attendait la mort.

Le désespéré a dû être transporté à l'hôpital, où il a été admis.

Voiture renversée par une automobile. — Une voiture de laitier, conduite par M. Raymond Rosey, 33 ans, domestique chez M. Carpentier, cultivateur à Froberville, montait la rue d'Etretat quand arriva, en sens inverse, une camionnette automobile pilotée par M. Gaston Bocquain, 25 ans, maître-repreneur à Yport.

En voulant doubler une benne automobile qui passait à ce moment, la camionnette heurta l'arrière de ce véhicule et vint donner dans la voiture attelée. Celle-ci fut renversée sur la chaussée.

M. Rosey n'a été que très légèrement blessé aux jambes.

Les trois véhicules ont été endommagés.

Collision. — M. Baumel, employé de chemin de fer, domicilié rue Saint-Nicolas, est entré en collision, à l'intersection de la rue Charles-Le-Borgne et de la place Thiers, avec un cycliste, M. Bredel, 25 ans, demeurant au Nid-de-Verdier.

Il n'y a pas eu d'accident de personne.

Accident du travail. — Employé chez MM. Sarrant et Texier, entrepreneurs, M. Adolphe Boulingue, 53 ans, charretier, domicilié à Saint-Léonard, était monté dans une voiture chargée de matériel, lorsqu'une planche posée sous ses pieds bascula. Pendant l'équilibre, M. Boulingue tomba sur le sol, entraînant avec lui une lourde pièce de bois.

Blessé à la tête et sur différentes parties du corps, M. Boulingue devra interrompre son travail pendant une douzaine de jours.

Obsèques. — Les obsèques de Mme veuve Vaillant, née Albertine-Gabrielle Catelain, ont eu lieu le mardi 23 avril, en l'église de la Trinité.

ETAT-CIVIL. — **Naissances** : Vasse Claude-René, rue Queue-de-Renard. — York Marguerite-Marie-Josèphe, 15, rue Jules-Ferry. — Tailleur Lucienne-Charlotte-Marthe, boulevard des Maronniers, cité Maurice. — Dodard Ginette-Marie-Louise, rue des Prés, 112. — Lange René-Marceau-Isidore-Eugène hameau de l'Epinay.

Mariages. — Fleuret Henri-Albert, navigateur, rue Collard, 19, au Havre, et Hébert Yvette-Hélène-Charlotte, clerc de notaire, rue Saint-Etienne, 1. — Lecompte René-Léon-Auguste, employé de bureau, route du Havre, cité Limare, et Corruble Marthe-Eugénie-Charlotte, sans profession, rue Jules-Ferry, 37. — Bechet René-François-Marie, commis-greffier, quartier St-Ouen, et Aubert Jeanne-Marie-Amélie-Alphonsine, sans profession, 20, rue Paul-Vasselin.

Décès. — Bretteville Fernand-Robert, cordonnier, rue Saint-Nicolas, 3, 28 ans. — Cardon, Enfant masculin présenté sans vie, 1, rue Saint-Etienne. — Piednoël Zoé-Stéphanie, veuve Trenchard, sans profession, rue Saint-Nicolas, 3, 72 ans.

Yport. — Les obsèques de Mme veuve Charles Guerrant, née Augustine Villard, ont eu lieu le mardi 23 avril, à 10 heures, en l'église d'Yport.

Criquetot. — Nous apprenons avec plaisir que M. Georges Allais, clerc de M^e Layet, notaire à Criquetot-l'Esneval, vient de subir avec succès, devant la Chambre des Notaires de la Seine-Inférieure, section du Havre, ses examens de premier clerc.

Toutes nos félicitations.

Le Havre. — Un incendie, qui eût pu prendre de graves proportions, s'est déclaré aux Corderies de la Seine, dans un bâtiment de 40 mètres de long sur 10 de large, rue de la Vallée.

Ce bâtiment servait d'atelier de peignage et de récupération et contenait des matières textiles ainsi que diverses machines.

Aussitôt avisés du sinistre, les sapeurs-pompiers se rendirent sur les lieux.

Il fallut néanmoins deux bonnes heures de travail pour circonscrire le feu, et encore l'étoffe continuant à mutiner, un piquet de surveillance fut laissé sur les lieux pour parer à toute éventualité de retour.

Les dégâts sont très élevés et consistent en une certaine quantité d'étoffe, mais surtout en ce fait que plusieurs machines neuves et nouvellement installées ont été sérieusement endommagées. Le bâtiment, par ailleurs, a lui-même été complètement détruit et augmente au préjudice qui, fort heureusement, est couvert par une compagnie d'assurances.

Région Bretonne

Saint-Malo. — Une conférence a été faite salle Notre-Dame, rue de la Garaye, par Mlle Stéphanie, du Comité Central de Paris de l'Union Catholique des Femmes, sous la présidence de Mme la comtesse de Kéraufec'h. Toutes les femmes et jeunes filles ont été invitées à cette conférence.

Attaque nocturne. — Un jeune homme de Paramé, Henri Guézenec, né à Dinan en 1904, livreur chez M. Esnault, marchand de charbon rue de la Mairie, était venu un samedi soir à Saint-Malo et s'y attarda. Il s'en retourna vers 3 heures du matin, et avait franchi la Porte Saint-Vincent, quand soudain il fut attaqué par deux individus qui le dévalisèrent et le jetèrent ensuite dans le port. Une enquête est ouverte afin de découvrir ces malandrins.

Plouer. — Mme Letertre Louise, ménagère à la Bréhandais en Langrolay, avait fait un tas de fagots à Léon en Plouer. Ces jours derniers, ces fagots brûlèrent, lui occasionnant une perte de 100 francs. Les causes de cet incendie sont encore inconnues.

Léhon. — Mme Hamoniaux, née Briand Marie, cultivatrice à la Cochais, avait placé dans le tiroir d'une commode un sac à main contenant 25 francs et un mouchoir brodé à ses initiales. Elle a constaté la disparition de son sac à main et de son contenu et a porté plainte à la gendarmerie.

Saint-Hélen. — M. Gaudin, marchand de bois, chargeait du bois sur une voiture. Une lourde bille glissa, le bouscula, et lui tomba sur l'abdomen. Transporté immédiatement dans une clinique, à Dinan, tous les soins furent inutiles, M. Gaudin succomba à ses blessures.

Guingamp. — Un incendie s'est déclaré dans la forêt de Bois-Meur. Malgré les secours organisés par les habitants des communes de Saint-Péver et de Seuven, l'étendue du sinistre est d'environ 110 hectares. Il serait dû à l'imprudence d'un bucheron.

Mariage. — Nous apprenons le mariage de Mlle Monique de la Haïtrée, petite-fille de M. Emile-Carry, avec M. Jamtel, fils de M. Jamtel, industriel à Guingamp.

Saint-Brieuc. — Le Père Lhante a fait une conférence dans la Cathédrale de Saint-Brieuc en faveur de l'Œuvre des Habitantes à Bon Marché.

Un mauvais mari. — Yves-Marie Le Nôtre, 35 ans, cultivateur à la Ville-au-Beau en Ploufragan, marié avec Amélie Desbois, a frappé sa femme à différentes reprises, avec une telle violence qu'elle dut se réfugier chez ses voisines. Pour ces brutalités, Le Nôtre a été condamné à 3 mois de prison avec sursis.

Le Polonais casseur de vitres. — Michel Ciorka, 28 ans, ouvrier aux mines de Trémuson, fait opposition à un jugement le condamnant, par défaut, à un mois de prison et à 50 francs d'amende pour bris d'un carreau chez Mme Morcet, habitant rue Fardel, 14.

Le tribunal accorde le sursis pour le mois de prison et réduit à 16 francs l'amende que le Polonais aura à payer.

Mort subite. — M. Albert Guillemet, âgé de 45 ans, sous-agent militaire, travaillait au bureau de la mobilisation, quand tout-à-coup il s'affaissa, sans un cri, sans une plainte. Des soins immédiats lui furent donnés. Tout resta inutile, la mort avait été foudroyante. Il laisse une femme et deux enfants.

Étables. — A la suite d'une scène de violence, au cours de laquelle Mme Durville, demeurant à la Ville-ès-Brousse, fut frappée, avait été transportée à l'Hôpital général de Saint-Brieuc. Mme Durville aurait été sérieusement blessée par une femme Gérald, qui lui aurait porté des coups avec une violence inouïe. Une enquête est ouverte.

Obsèques. — Les obsèques de M. Jean Crochel, décédé à Saïgon, ont eu lieu le samedi 20 avril, en l'église d'Étables.

Lézardrieux. — Le Jan Marcel, 23 ans, marchand de charbon à Péderne, a heurté avec sa camionnette, Ollivier Alexandre, cultivateur à Ker-David en Lézardrieux, le blessant sérieusement à la jambe gauche. Une enquête est ouverte qui établira les responsabilités.

AVIATION

Le raid Belgique-Congo. — L'aviateur Thieffry et son pilote Gaston Julien ont péri dans l'accident survenu au bord du Lac Tanganyika. Le mécanicien a été grièvement blessé.

L'avion fut pris au Congo, à 150 kilomètres au nord d'Alberville, dans une tornade.

Le Bourget. — Assolant poursuit son entraînement en vue de son prochain voyage transatlantique, et a dû quitter la France pour New-York dans les premiers jours de mai.

L'aviateur Camille Sautreau, pilotant l'avion postal assurant la liaison Marseille-Paris-Londres, qui avait couvert, le 17 avril, le parcours Paris-Marseille en 3 h. 35, vient d'effectuer le voyage de retour sans escale, dans le temps record de 3 h. 7.

Indo-Chine-France. — Les aviateurs Bailly et Reginensi et leur mécanicien Marcé, poursuivant leur voyage aérien vers la France, sont arrivés à Belgrade. Après s'être ravitaillé en essence, ils se sont dirigés sur Udine, et de là sur le Bourget, où ils ont dû arriver le 20 avril, vers 18 heures. Ils emportaient le premier courrier postal venu d'Indo-Chine par voie aérienne.

Sinistres maritimes

Les voiliers Sylvana, Eskalduna, Emile-Carry, Chevalier-Bayard, se sont perdus sur les Bancs. Il n'y a pas eu de victimes.

Le Navire-Hôpital *Sainte-Jeanne-d'Arc* est rentré à Saint-Pierre le 15 mai, à 23 heures, ramenant dix-huit naufragés du Chevalier-Bayard et quelques malades pris sur les Bancs.

Le Navire-Hôpital est reparti le 16, à midi, continuer sa croisière.

AVIS AUX NAVIGATEURS

Tête de Galantry. — Sud de l'Île de Saint-Pierre, 46° 45' 7 N., 56° 9' 7 W. Nouvelles caractéristiques : 3 éclats : 2 blancs et un rouge en 40 secondes, au lieu de 3 éclats : 2 blancs et un rouge en 60 secondes.

La durée de chaque éclat et de chaque éclipse varie avec la distance.

Coup de canon toutes les demi-heures en cas d'avarie à la sirène.

Pointe-Plate. — La sirène de la Pointe-Plate est arrêtée jusqu'à nouvel ordre. Le canon fonctionne toujours (un coup toutes les vingt minutes).

Balises. — La bouée à sifflet de la Marne n'est pas encore en place. (Elle sera sous peu.)

RADIOGRAMMES MÉTÉOROLOGIQUES

Le Poste de Saint-Pierre, indicatif F Q N, émet chaque jour sur 600 mètres amortis, un radiogramme météorologique à 01 h. 30 et à 13 h. 30 gmt.

Le Cap-Race, indicatif V C E, émet chaque jour sur 600 mètres amortis, un bulletin météorologique à 02 h. 15 et 14 h. 15.

Radiophare Galantry, position : 46° 45' 33" N et 56° 09' 22" O émet d'une façon continue en temps de brume sur 600 mètres, longueur d'onde 1.000 m., modulation 700, lettres H Y R - - -

Poste de Louisbourg donne les indications de temps en anglais, à 13 heures et 4 heures matin (longueur d'onde 420).

A NOS MARINS

Tous les dimanches, la Sainte Messe est célébrée à la Maison des Œuvres de Mer, à 9 heures, et suivie du Salut du Très Saint-Sacrement.

Contrairement à la nouvelle parue dans le *Terre-Neuva* du 4 mai, le R. P. Morvan n'est plus aumônier de notre Maison de Saint-Pierre ; ce brave R. Père étant rentré en France, à notre grand regret, tout dernièrement, pour raison de santé.

C'est le R. P. Lavolée, ancien recteur de l'Île-aux-Chiens, qui assure les fonctions d'aumônier dans notre Maison de Famille.

BAZAR

de la Maison de Famille

TOUT CE DONT VOUS AUREZ BESOIN
- aux MEILLEURES CONDITIONS -

L'Imprimeur-Gérant : L. LE PANNEREAU.